

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



17176831

Déposé/Reçu le

06 DEC. 2017

au greffe du tribunal de Commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 429735734

Dénomination (en entier) :

Radio Panik

(en abrégé) ::

Forme juridique :

Association sans but lucratif

Siège (adresse complète) :

Rue Saint-Josse, 49 - 1210 Saint-Josse-Ten-Noode

Objet(s) de l'acte :

Fins de mandat et nomination d'administrateurs

Suite à l'Assemblée Générale ordinaire du 07 juin 2017 :

Réélections d'administrateurs :

- Geoffrey Dony, 45, rue de la Mutualité, 1190 Forest, né le 07/08/1985 à Namur ;
- Aurélien Giambona, 68, rue Josse Impens, 1030 Schaerbeek, né le 26/05/1978 à Lille ;
- Sabine Ringelheim, 165, rue Antoine Bréart, 1060 Bruxelles, née le 27/12/72 à Bruxelles.

Nomination d'administrateurs :

- Charles Sauvion, 58, rue de Savoie, 1060 Bruxelles, né le 24/04/1986 à Nantes.

Désormais, le Conseil d'Administration se compose comme suit :

- Cyril Brard, 7, rue Paul Devigne, 1030 Bruxelles, né le 20/04/1984 à Niort;
- Damien Dewulf, 7, rue des Aduatiques, 1040 Bruxelles, né le 06/11/1980 à Charleroi;
- Julien Pieret, 8, avenue Jupiter, 1190 Bruxelles, né le 13/12/1977 à Ottignies Louvan-La-Neuve;
- Frédéric Peters, rue de Liedekerke 82, 1210 Saint-Josse, né le 16/06/1979 à Liège;
- Geoffrey Dony, 45, rue de la Mutualité, 1190 Forest, né le 07/08/1985 à Namur ;
- Aurélien Giambona, 68, rue Josse Impens, 1030 Schaerbeek, né le 26/05/1978 à Lille ;
- Sabine Ringelheim, 165, rue Antoine Bréart, 1060 Bruxelles, née le 27/12/72 à Bruxelles ;
- Charles Sauvion, 58, rue de Savoie, 1060 Bruxelles, né le 24/04/1986 à Nantes.

JULIEN PIERET
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/12/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers.

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)